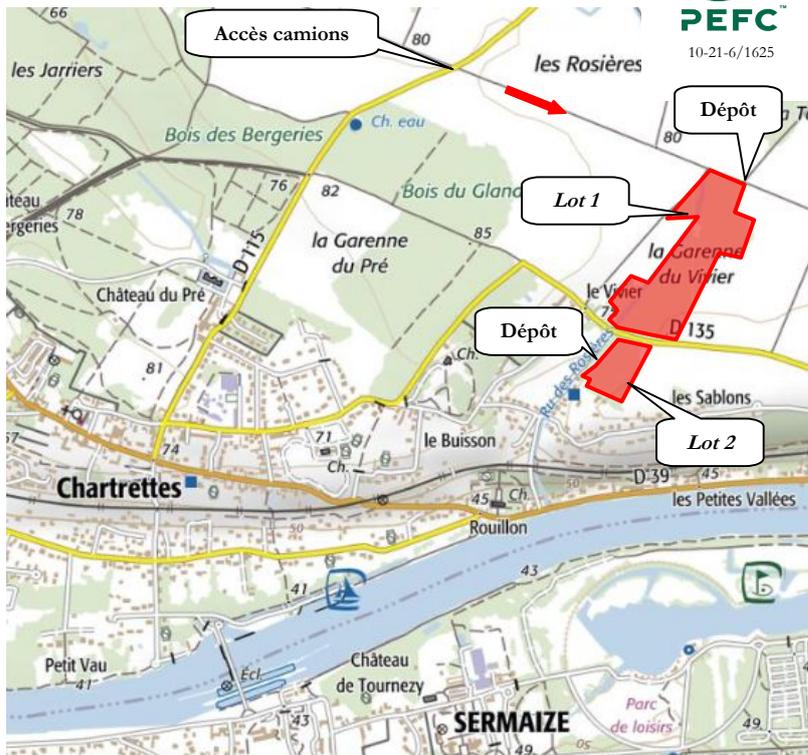


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire GF Chavannes-Bouard
Certification PEFC : 10-21-6/1625
Département Seine-et-Marne (77)
Localisation Melun Sud-Est
Commune Chartrettes
Lieu-dit La Garenne du Vivier
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 2,713966°
 Latitude : 48,496445°
Point de Rencontre Mairie de Chartrettes
Sécurité conseillé



Essence principale	Frêne
Volume présumé	159 m3
Nombre d'arbres	131
Volume moyen	1,21 m3

Nature coupe coupe d'amélioration
Parcelles PSG 20 et 22
Surface 8 hectares environ
Limites plaine, chemin et peinture
Marquage un flachis JMP au pied et des ronds de peinture rose au corps
Réserves tous les arbres et brins non marqués de ronds à la peinture
Visite se reporter au plan ci-contre ou M. Dubosq au 06.48.99.23.91
Lot estimé par Expert JMP, BC et LE
 SAS Cegeb
 68 rue du Centre 60350 Berneuil S/Aisne
 Tel : 03 44 85 76 60 – Mob : 06 80 99 20 20
 Mel : secretariat@cegeb.com

Pour la couverture téléphonique : aller sur site www.monreseaumobile.fr

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 24 juin 2020

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total			
		25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
1	Chêne			2	3	3	1	4	2						1	18	27	1,5
	Frêne		3	9	15	8	4	4	3		2				1	49	53	1,08
	Tremble				1	2	2	2	3	1	1					12	21	1,75
2	Chêne				1	1	1									3	3	1
	Frêne		1	10	8	1	3	1	5	3	1					33	35	1,06
	Tremble				1	2	4	1	2					1		11	17	1,54
Observations :		Lot 1: 1 robinier faux-acacia de Ø 35 cm (0,4 m³) et 1 érable plane de Ø 45 cm (0,8 m³) Lot 2: 2 robiniers faux-acacia de Ø 40 cm (1,2 m³) et 1 chêne chablis (0,6 m³)													131	159	1,21	

Soit 22 chênes pour 30m³, 82 frênes pour 88m³ et 29 trembles pour 38m³

Clauses particulières

Préambule : Pas d'exploitation les jours et veilles de chasse

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Respect des zones de régénération. Houppiers et taillis restent à la disposition du vendeur, diamètre fin bout de 25 cm (pour les arbres de diamètre < 40cm) et 30 cm fin bout pour les autres catégories de diamètre.

Débardage : par temps et sols secs ou de gel. Dégâts éventuels à la charge de l'acquéreur suivant le barème de la chambre d'agriculture.

Stockage : Lot 1 : au Nord et Lot 2 : à l'Ouest

Délai d'exploitation : 15 octobre 2021

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : oui

Paiement : 20 % au comptant
 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.12.2020
 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.03.2021

Caution : 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente
CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

